



Collecte des déchets

Pour toute question, demande ou réclamation
0800/11.799 - info@hygea.be - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité	
PMC	lundis 17 février	
Déchets résiduels (moka)	lundis 17 février	
Déchets organiques (vert)	lundis 10, 17, 24 février	
	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	lundi 3 février	lundi 17 février

- Différents Services Hygea disponibles sur webshop.hygea.be
- Prochaines dates de collecte ? Pensez à télécharger l'application « RECYCLE »



Un mois sans alcool, cap ou pas cap ?

En février, laissez-vous emporter par le courant de la **Tournée Minérale** ! Après les fêtes, c'est l'occasion idéale pour se lancer un défi santé. Un mois sans alcool, c'est bien plus qu'un simple challenge : c'est l'occasion idéale pour repenser ses habitudes, prendre soin de soi, et rejoindre 1,5 million de Belges dans un objectif commun : une meilleure santé ! **Vous êtes prêt-e à vous jeter à l'eau ?**

Invitez vos proches à se joindre à l'aventure. Retrouvez plus d'infos, des conseils et la motivation sur www.tournee-minerale.be



Séance d'info – Le CPAS, c'est quoi ?

Dans le cadre du GAPS (Groupe d'Appui de Prévention du Surendettement), le CPAS de Seneffe vous invite à une séance d'info.

Les différents services et aides que peut apporter le CPAS à TOUT citoyen de la commune vous y seront présentés.

Quand ? Le 14 février de 10h à 12h

Où ? Maison de Quartier (rez-de-chaussée), Place Albert 1er, n°1 à Arquennes

Infos et inscription souhaitée au 067/87.44.74.



Offres d'emploi

La Commune de Seneffe recrute :

- 4 ouvriers saisonniers E2 (F/H/X) - Contrat à durée déterminée du 1er avril au 30 septembre 2025 – Temps plein
- des Étudiant.e.s pour des tâches administratives - 36h/semaine
- des Étudiant.e.s pour l'entretien des cimetières - Contrat étudiant – 36h/semaine
- des Étudiant.e.s pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux (technicien.ne.s de surface) - Contrat étudiant

Le CPAS recrute un(e) formateur - formatrice pour son Initiative d'économie Sociale (I.E.S.) « Entretien d'espaces verts » Contrat CDI – temps plein (36h)

Plus d'infos sur www.seneffe.be (onglet "Je trouve" > "Offres d'emploi")



Promaz vous aide pour l'assainissement du sol suite à une fuite de mazout

Promaz intervient dans toute la Belgique en offrant une intervention financière pour l'assainissement du sol entrepris par vous-même ou déjà effectué par le passé.

Et si vous le souhaitez, Promaz peut également prendre en charge l'assainissement du sol de manière opérationnelle. Pensez-vous avoir une fuite de mazout ou avez-vous déjà effectué l'assainissement du sol ? Vous pouvez alors faire appel à Promaz.

Toute demande peut être introduite jusqu'au 28 février 2025 inclus. Une fois votre demande déclarée recevable, la procédure sera entamée.

Plus d'infos sur www.promaz.be



Panne d'électricité ou problème d'éclairage public ?

Vous avez une panne d'électricité à la maison ou vous constatez un problème d'éclairage public ? Consultez le site d'Ores pour vérifier les pannes et interruptions d'électricité signalées dans votre quartier et être informé des interventions à venir. Découvrez si une panne de courant ou une interruption planifiée est en cours sur www.ores.be/pannes-et-interruptions. Si la panne n'est pas répertoriée, vous pouvez directement contacter Ores par téléphone au 078/78.78.00.

Vous avez remarqué un problème d'éclairage public ? Un lampadaire en panne, qui clignote ou qui reste allumé en permanence ? Signalez la panne directement auprès d'Ores sur luminaire.ores.be/fr. Si la panne affecte l'éclairage d'une rue entière pouvant nuire à la sécurité routière, veuillez directement contacter Ores par téléphone au **078/78.78.00**.

Agenda



• Ateliers numériques pour adultes

Le vendredi 7 février - 16h > 18h - Bibliothèque de Seneffe
Recherche Internet. Ateliers gratuits !

Infos et inscriptions : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be

• Marche ADEPS du Snaf Yachting

Le dimanche 9 février - 8h>17h - Rue de la Marlette 19 à Seneffe
Marches de 5 (+ PMR), 10, 15 et 20 km. **Plus d'infos** : 0487/18.70.01.

• Conférence : "communiquer avec une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer"

Le mardi 11 février - 18h - Espace Culturel de la Samme

La maladie d'Alzheimer peut rendre les échanges complexes, tant pour la personne touchée que pour son entourage. Afin de mieux comprendre cette réalité et d'acquérir des outils pour communiquer efficacement, ne manquez pas la conférence animée par Sabine Henry, présidente de la ligue Alzheimer (ASBL). L'entrée est gratuite.
Plus d'infos 064/52.17.32 - 064/52.17.13 - pcs@seneffe.be

• Thé dansant

Le jeudi 13 février - 14h à 18h - Espace Culturel de la Samme

Animé par Cédric Music, entrée 5€ (un café et une pâtisserie offerts)
Réservation obligatoire au 064/52.17.30 ou fetes-jumelage@seneffe.be

• Atelier-formation : petites réparations vélos

Le jeudi 13 février - 17h>20h - Salle "La Rotonde"

L'objectif de ces deux ateliers complémentaires est d'acquérir un minimum d'autonomie pour : entretenir un vélo, identifier les pannes, réparer une crevaison, régler les freins et régler le dérailleur.
Réservation souhaitée : 064/52.17.32 - 064/25.17.13 - pcs@seneffe.be.

• Formation pour ce (re)mettre en selle

Les mercredi 19/2, 23/4, 25/6 et 27/8/2025 - 17h > 20h

Formation gratuite - Places très limitées.

Infos : 064/52.17.45 - mobilite@seneffe.be

• Ateliers numériques pour adultes

Le vendredi 21 février - 16h > 18h - Bibliothèque de Seneffe

Améliorer la sécurité. Ateliers gratuits !

Infos et inscriptions : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be

Salon « Inondéa »

Prévention des inondations en Wallonie
le dimanche 16 mars 2025 - À vos agendas !

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier (Place Albert 1er, 1 - Arquennes)

Cours de langue espagnole le 10 février de 10h à 12h (3€)

Danses latines le 10 février de 14h à 15h30 (2€)

Bingo le 11 février de 13h30 à 15h30 (1€)

Je bouge pour mon dos le 11 février de 13h30 à 14h30 (seniors) et 14h30-15h30 (tout public) (5€)

Gym douce le 13 février de 11h à 12h (3€)

Thé dansant le 13 février à 14h à 18h (5€).

Plus d'infos : 067/67.05.63 - 0476/96.77.14



Petit pas pour le climat

Faites de votre maison un espace confortable et résilient tout en respectant la planète !

Une bonne **isolation thermique** ne se limite pas à améliorer votre confort et à réduire votre **empreinte carbone** : elle vous rend aussi moins **dépendant** des fluctuations des prix de l'énergie dans un monde en tension. En investissant dans l'isolation, vous réalisez des **économies durables** sur vos **factures** tout en **valorisant** votre logement.

Votre maison est mal isolée ? Profitez des avantages économiques : recherchez en ligne "**prime habitation Wallonie**" pour découvrir les primes et prêts à taux zéro disponibles.

Ce sujet vous semble complexe ? Faites appel aux **Guichets Énergie Wallonie**. Avec leurs 16 espaces répartis dans la Région et une équipe de 40 consultants, ces guichets offrent des conseils et astuces pratiques pour tous, que ce soit pour des projets de rénovation, de construction, ou des gestes durables à adopter au quotidien.



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »

Le Conseil communal a adopté la **Déclaration de Politique Communale (DPC) proposée par le Collège communal pour la législature 2024-2030**. Elle s’articule autour de 6 objectifs stratégiques pour une commune bien gérée, encore plus durable, plus participative, plus inclusive et conviviale, dans l’intérêt de tous. La DPC se veut, avant tout, un document d’orientation, qui servira de socle au futur Plan Stratégique Transversal, qui lui définira les projets de la mandature. Il sera co-construit avec l’Administration et débattu lors du Conseil communal de septembre.

Le Conseil a fixé la **répartition des mandats aux Assemblées générales des Intercommunales, pour la législature 2024-2030**, suivant la règle proportionnelle comme suit :

- Pour la majorité : 3 mandats LB et 1 mandat Les Engagés ;
- Pour l’opposition : 1 mandat PS.

Les membres du Conseil ont acté la **démission de Madame Joséphine CARRUBBA de son mandat de Conseillère communale** au 31 janvier. Elle sera remplacée lors du conseil de février.

Deux conventions ont été adoptées, il s’agit de :

- La convention relative à **l’accès aux informations de la DIV dans le cadre de l’application du Code de**

l’Environnement Wallon ;

- La convention relative à **la passation d’un marché public de la Fabrique d’église Notre Dame du Sacré-Cœur**, en vue de la rénovation d’une partie de la toiture.

Le nouveau contrat d’accueil de la crèche communale « L’éveil » a été adopté.

Plusieurs désignations ont eu lieu :

- Les trois membres de la délégation communale du **Comité de concertation Commune/CPAS** pour la législature 2024-2030 sont Madame Bénédicte POLL, Madame Joséphine NTINU MATONDO et Madame Christine MICHEL.
- Le représentant de la Commune de Seneffe à l’Assemblée générale de **l’ASBL « Union des Villes et Communes de Wallonie »** pour la législature 2024-2030 est Madame Bénédicte POLL.
- Le représentant de la Commune de Seneffe à l’Assemblée générale de **l’ASBL Groupement d’Informations Géographiques (GIG)** pour la législature 2024-2030 est Monsieur Pierre LECLERCQ.
- Le représentant effectif au sein de **l’ASBL « Contrat de Rivière Senne »** pour la législature 2024-2030 est Monsieur Christophe LICOP et le représentant suppléant est Monsieur Nicolas DUJARDIN.

Le Conseil a voté le principe du **renouvellement de la Commission Consultative Commune de l’Aménagement du Territoire et de Mobilité**. La CCATM est composée de citoyens et de représentants politiques, elle remet des avis sur les projets d’urbanisme et les dossiers en lien avec l’aménagement du territoire et/ou la mobilité. Elle sera renouvelée pour les six prochaines années. La procédure de candidature sera, très prochainement, lancée.

Les membres du Conseil ont ensuite acté la désignation des membres de la nouvelle **Commission Paritaire Locale, COPALOC**, représentant le Pouvoir organisateur de Seneffe. La présidente désignée est Madame Muriel DONNAY, les membres effectifs sont Madame Joséphine NTINU MATONDO, Madame Sarah LESSEIGNE, Monsieur Michel CHARLIER, Monsieur Etienne DARQUENNE et Madame Brigitte MATHIEU. Les membres suppléants sont Monsieur Nicolas DUJARDIN, Monsieur Emmanuel COGGHE, Madame Céline MABILLE, Madame Anne-Marie DELFOSSE et Madame Joséphine CARRUBBA.

Le Conseil a décidé de **supprimer le sentier communal n°66** à la rue de Crombize, 46 à Feluy.

Le Conseil communal du 27 janvier 2025 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.

Interdiction de fumer dans les espaces publics : nouvelle réglementation

Depuis le 31 décembre 2024, des modifications importantes de la réglementation sur le tabac ont été mises en œuvre, dont une extension des endroits où il est interdit de fumer.

L’interdiction de fumer s’applique dorénavant à certains espaces extérieurs accessibles au public, tels que les parcs d’attractions, les zoos, **les plaines de jeux et les terrains de sport**.

Il est également interdit de fumer dans un rayon de dix mètres autour des entrées et sorties des établis-

sements de soins et d’enseignement (écoles, centres de soins, maisons de repos, crèches, etc.), des bibliothèques publiques. Les cendriers présents dans les zones non-fumeurs vont être retirés. Des cendriers de poche sont mis gratuitement à disposition à l’accueil de l’Administration communale, à la rue Lintermans et à la rue des Canadiens.

Ces modifications législatives sont nécessaires pour créer une génération sans tabac, décourager et dénormaliser le tabagisme, et protéger les jeunes et les

personnes vulnérables contre les effets négatifs du tabagisme passif. Les infractions aux nouvelles dispositions seront sanctionnées. Les contrevenants pourront recevoir une amende allant de 208 à 8.000 €. À partir du 1er avril 2025, plus aucun produit de tabac ne pourra être vendu dans les commerces alimentaires de plus de 400 mètres carrés. Dans les points de vente autorisés, les produits de tabac ne pourront plus être exposés de manière visible. Retrouvez plus d’infos sur www.seneffe.be

Inscrivez-vous au Grand Nettoyage de printemps

Du 20 au 23 mars, la Commune participera à la 11ème édition du Grand Nettoyage.

Organisée à l’initiative de Be WaPP, le Grand Nettoyage est une vaste mobilisation citoyenne qui amène chaque année des dizaines de milliers de participants venant d’horizons divers (communes, associations, entreprises, écoles, citoyens...) à se retrouver les manches pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature et dans l’espace public partout en Wallonie. Plus nous agissons ensemble, plus nous obtiendrons de résultats ! **Mobilisons-nous les 20, 21, 22 et 23 mars 2025 prochains.**

Rendez-vous dès le 10 février 2024 sur bewapp.be (menu “j’agis en tant que citoyen”, rubrique “participation citoyenne”) pour compléter votre formulaire d’inscription. **La clôture des inscriptions est fixée au 12 mars minuit.**

Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. L’Administration sera automatiquement informée de votre **inscription et vous recontactera afin d’organiser le ramassage de vos sacs de déchets.**

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu’ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d’une paire de gants, d’un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement.

Pour plus d’informations, consultez www.bewapp.be, contactez gn@bewapp.be ou rendez-vous sur facebook.com/bewapp.asbl.